

# BILAN SECURITE ROUTIERE 2011 en Seine-et-Marne

Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne



## Principaux indicateurs 2011

869 accidents corporels

88 personnes tuées

543 blessés hospitalisés

613 blessés non hospitalisés

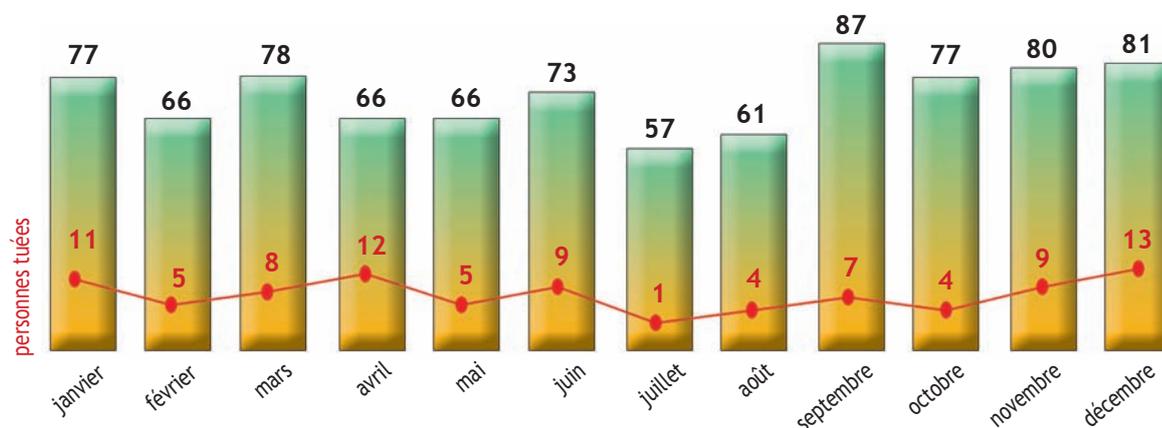


**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

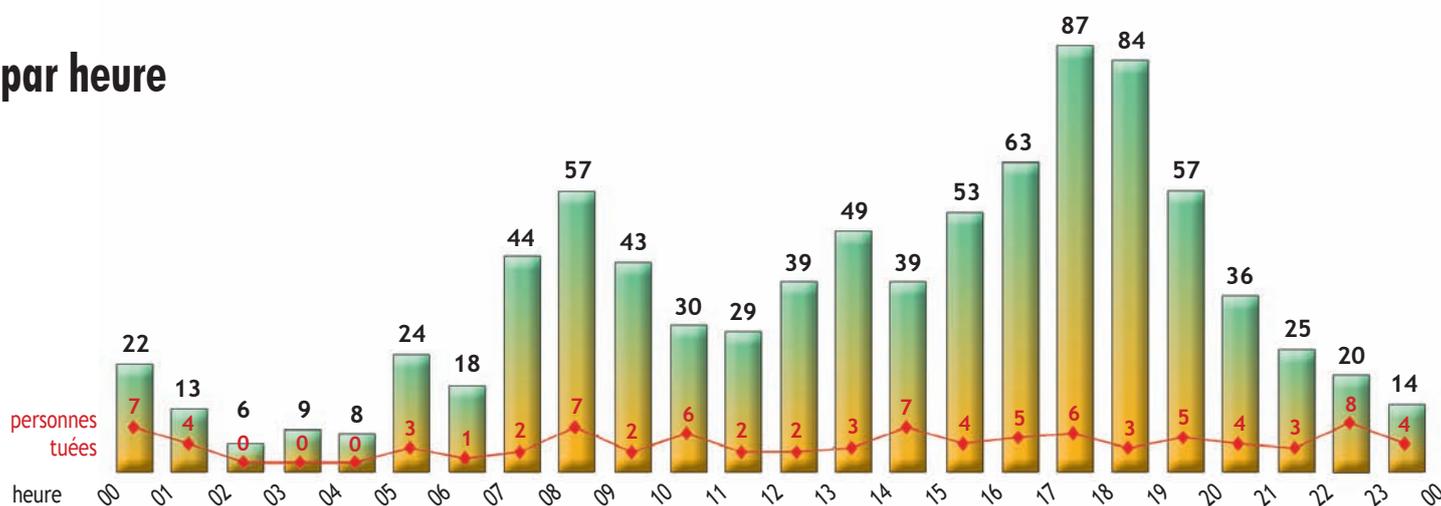
# Accidents corporels<sup>(1)</sup>

<b>année 2011</b>	<b>869</b>	
<b>évolution 2011-2010</b>	<b>- 7,8 %</b>	<b>869 / 943</b>
<b>évolution 2011-2010 Ile-de-France</b>	<b>- 0,2 %</b>	<b>19707 / 19753</b>
<b>évolution 2011-2010 France entière</b>	<b>- 3,4 %</b>	<b>65024 / 67288</b>
<b>évolution 2011-2010 de l'indice de gravité (Ig)*</b>	<b>16,1 %</b>	<b>10,1 / 8,7</b>

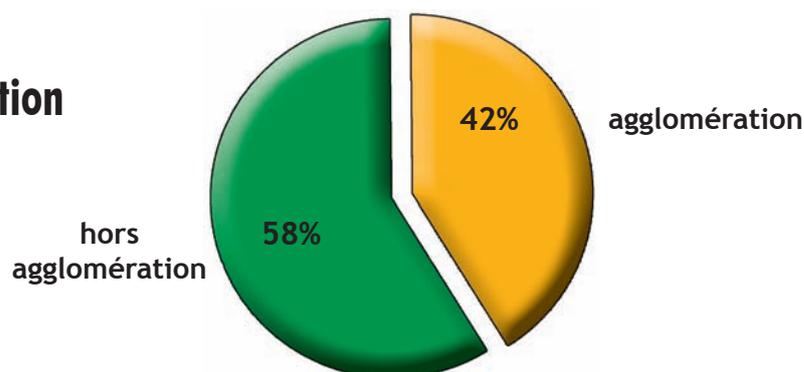
## par mois



## par heure



## agglomération / hors agglomération



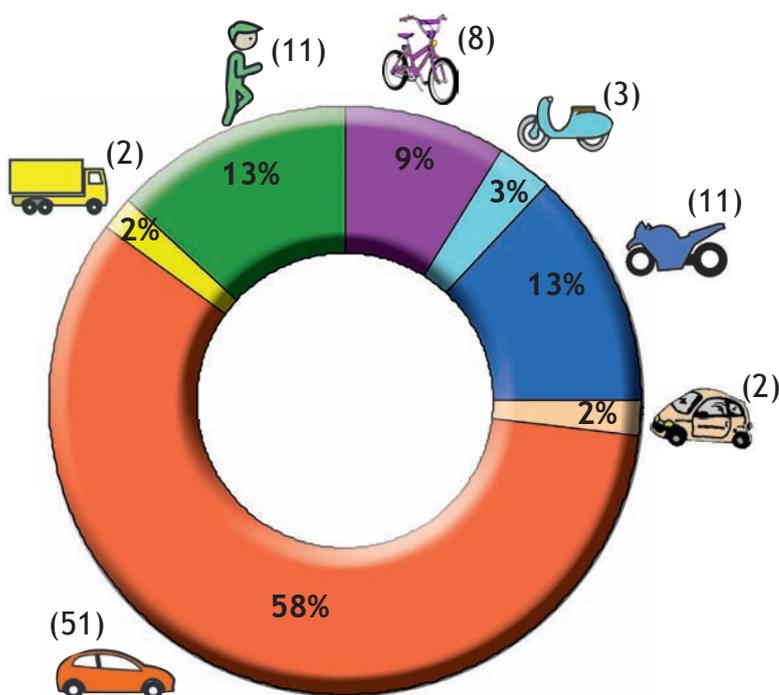
\* Ig (indice de gravité) = nbre de personnes tuées pour 100 accidents corporels

(1) voir définition au dos

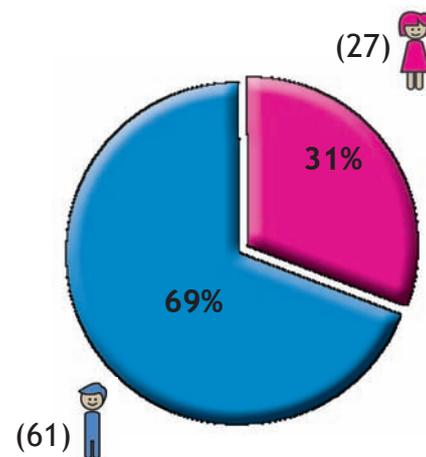
# Personnes tuées<sup>(1)</sup>

année 2011	88	
évolution 2011-2010	7,3 %	88 / 82
évolution 2011-2010 Ile-de-France	2,8 %	366 / 356
évolution 2011-2010 France entière	- 0,7 %	3963 / 3992

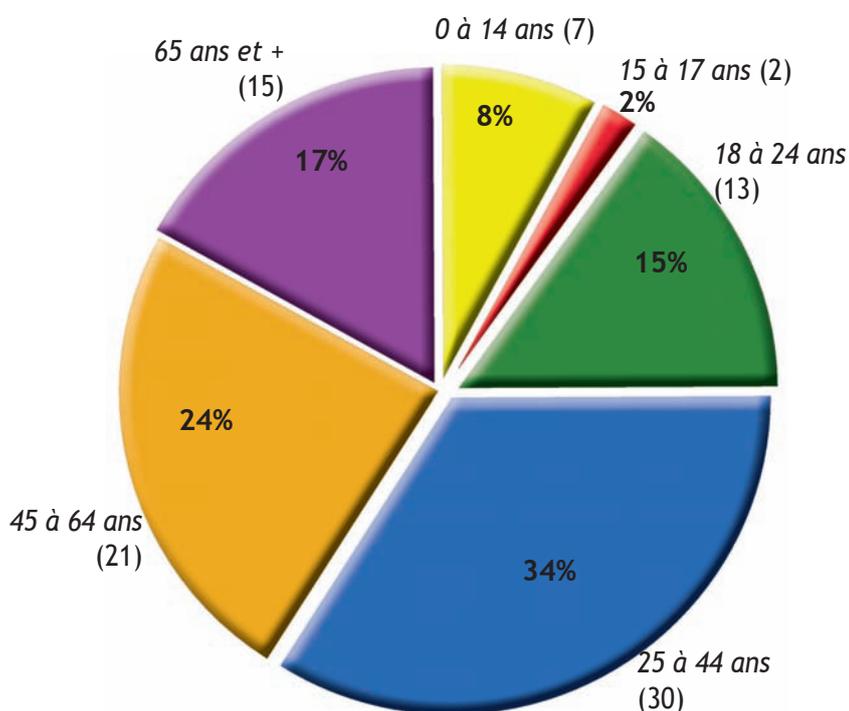
par catégorie d'usagers



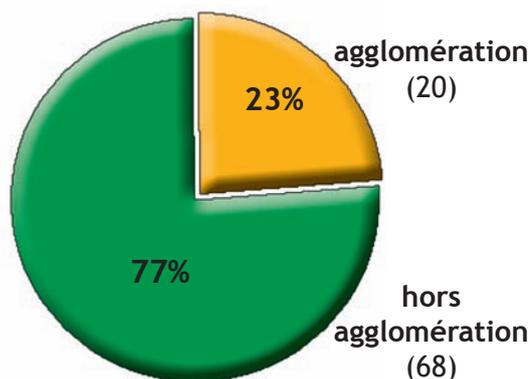
par sexe



par classe d'âge, tous modes



agglomération / hors agglomération

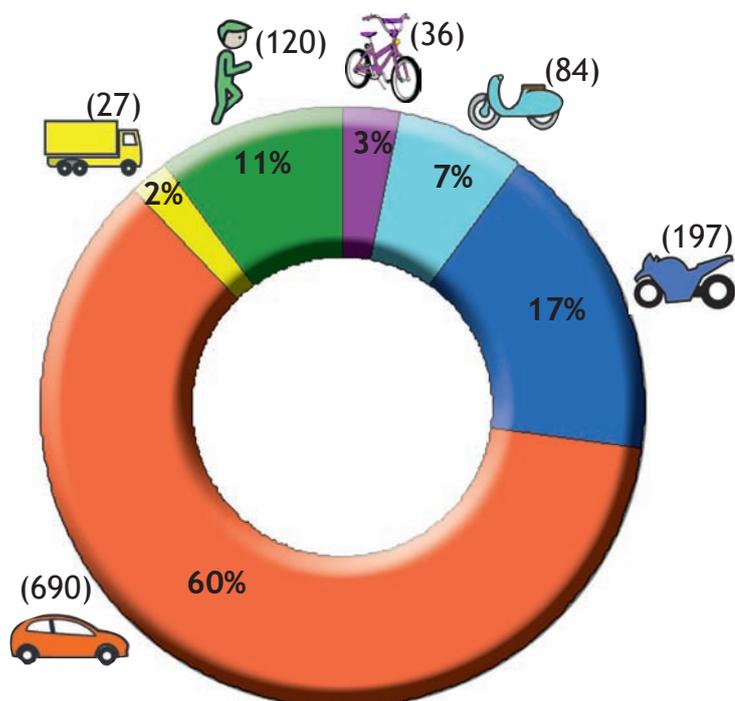


( ) = nombre de personnes tuées

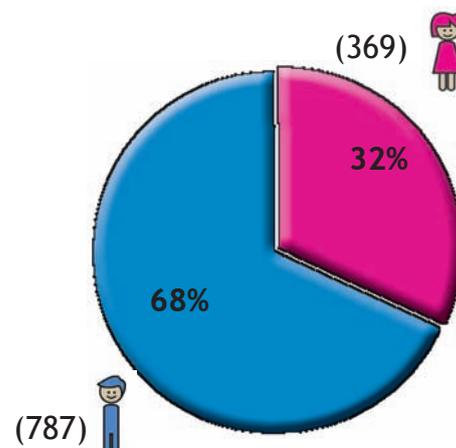
# Blessés<sup>(1)</sup>

année 2011	1 156	
évolution 2011-2010	- 7,7 %	1156 / 1252
évolution 2011-2010 Ile-de-France	0,2 %	23525 / 23480
évolution 2011-2010 France entière	- 3,8 %	81251 / 84461

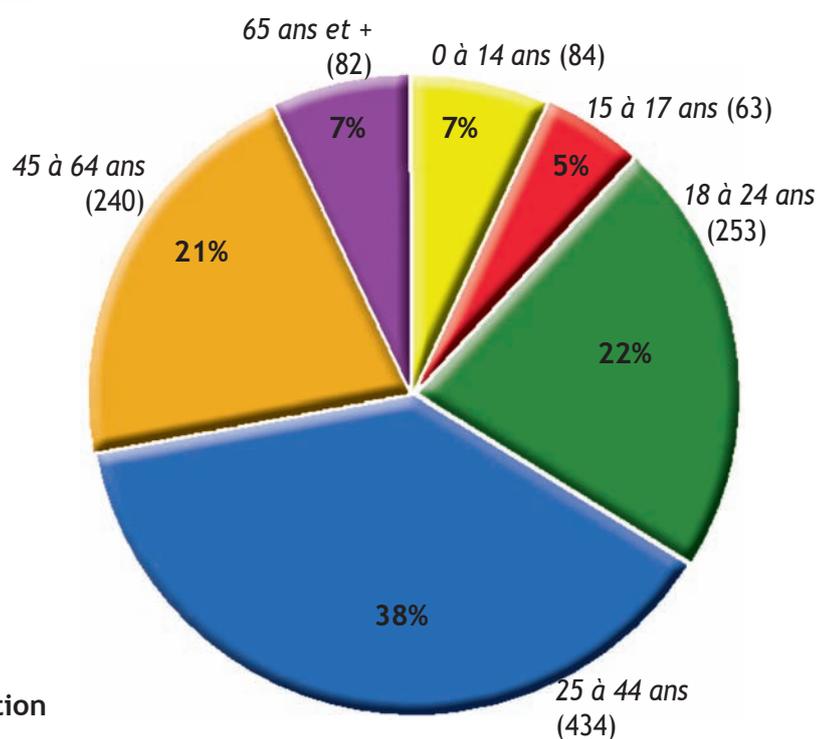
## par catégorie d'usagers



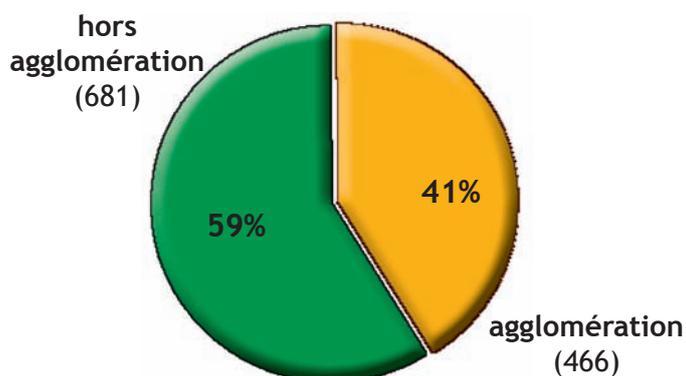
## par sexe



## par classe d'âge, tous modes



## agglomération / hors agglomération



( ) = nombre de personnes blessées

# Principales caractéristiques de l'accidentalité 2011 en Seine-et-Marne

## Une augmentation des tués malgré la diminution du nombre d'accidents

- Le nombre d'accidents corporels a baissé de 7,8% et celui des blessés de 7,7% par rapport à 2010.
- Le nombre de personnes tuées a augmenté de 7,3% par rapport à 2010. L'indice de gravité est passé de 8,7 à 10,1, soit 16,1% de plus.
- L'augmentation du nombre de personnes tuées est plus forte que celle de la région (2,8%) et contraire à la moyenne nationale (-0,7%).
- En 10 ans, le nombre d'accidents corporels a diminué de 44,5% et celui des personnes tuées de 40,9%, soit en moyenne 1 personne tuée tous les 4 jours contre 1 tous les 2 jours en 2002.

## Légère baisse de l'accidentalité en agglomération

- Le nombre d'accidents corporels et de blessés est en baisse en 2011 avec respectivement 7,8% et 8,4% de moins qu'en 2010 alors que le nombre de tués n'a pas évolué.
- L'indice de gravité est en légère hausse (5,4 contre 5 en 2010).
- La proportion des accidents corporels est restée quasi stable (42,5% contre 42,4% en 2010) alors que celle des personnes tuées est en légère baisse (22,7% contre 24,4% en 2010).
- 65% des personnes tuées sont des usagers vulnérables (piétons + cyclistes + usagers de deux-roues motorisés).

## L'accidentalité des usagers vulnérables

- Le nombre d'usagers tués en deux-roues motorisés a diminué de 44% par rapport à 2010 soit 1 personne tuée sur 6.
- En 2011, La hausse du nombre de cyclistes tués perdure : 8 contre 5 en 2010.
- Le nombre des piétons tués est également en hausse : il est passé de 8,5% en 2010 à 13% soit une augmentation de 57%.

## L'accidentalité des très jeunes et des seniors en augmentation

- Le nombre de jeunes dans la tranche d'âge 18-24 ans a nettement baissé, passant de 23 personnes tuées en 2010, à 13 en 2011 soit une baisse de 43,5%.
- Le nombre de personnes tuées dans la tranche d'âge 0-14 ans a plus que triplé par rapport à 2010 passant de 2 à 7 tués dont un nourrisson de 2 mois.
- On observe également une augmentation de la mortalité chez les seniors (65 ans et +) avec 15 personnes tuées en 2011 contre 5 en 2010 .

## Les mois et les tranches d'heure les plus accidentogènes

- Les mois les plus meurtriers ont été décembre, avril et janvier avec respectivement 13, 12 et 11 personnes tuées.
- Les mois les plus accidentogènes sont septembre, décembre et novembre avec respectivement 87, 81 et 80 accidents corporels recensés.
- Le nombre des accidents corporels de nuit (22h - 6h) représente 13,3% des accidents corporels quasiment comme en 2010.
- Les "heures de pointe" du matin (8h-9h) et plus particulièrement du soir (17h-19h) restent les périodes de la journée où l'accidentalité est la plus marquée.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

# Quelques définitions

Un **accident corporel de la circulation routière** implique au moins un véhicule, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et provoque au moins une victime.

Sont donc exclus tous les accidents uniquement matériels ainsi que les accidents corporels qui se produisent sur une voie privée ou qui n'impliquent pas de véhicule.

Parmi les **victimes** on distingue les personnes tuées, les blessés hospitalisés et les blessés non hospitalisés.

Les **personnes tuées** sont des victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident. Cette définition est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les **blessés hospitalisés** sont des victimes dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation.

Les **blessés légers (ou non hospitalisés)** sont des victimes dont l'état nécessite moins de 24 heures d'hospitalisation.

Les **indemnes** sont des personnes impliquées dans un accident et dont l'état ne nécessite aucun soin médical.

## Source des données

Les données contenues dans ce bilan proviennent du fichier informatique national constitué par le service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA) et renseigné localement par les forces de l'ordre.

Le fichier national "brut" a pour origine les bulletins d'analyses d'accidents corporels (BAAC) centralisés au niveau national, il est traité de manière informatique. Il est ensuite retransmis par le SETRA aux observatoires départementaux de sécurité routière (ODSR) qui valident les données.

**Pour en savoir plus**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES

[www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr)

